

Michel CHIAPPERO
urbaniste architecte
Maître de conférence
associé
CIRTA-IAR

avec la collaboration de

Béatrice PERICCHI
architecte

Bernard RICHIER
Professeur agrégé
de géographie
IAR

2. Peut-on clairement identifier le caractère opératoire des représentations produites : opérationnel, prescriptif, d'orientation et de référence ? Par exemple sur la base d'une analyse exhaustive sur un thème particulier (pôle d'échanges, déplacements,...).

3. L'analyse cartographique peut-elle constituer un outil d'évaluation des politiques publiques et de leur mise en cohérence sur le territoire ?

4. Quels sont les rapports posés par la puissance publique entre les objets techniques, le territoire, les hommes (demande sociale) ? Le type de dessin nous informe t'il sur le niveau d'articulation posé entre les objets et le territoire.

5. Quel est le rôle des représentations graphiques dans la transformation des représentations collectives et des jeux d'acteurs, et en quoi les processus de métropolisation peuvent t'il en être modifiés ?

avril 2004



Synthèse

Projet d'agglomération : représentations graphiques, cartes et schémas

n° 15 novembre 2005
l'espace méditerranéen

territoires méditerranéens
observatoire des territoires et de la métropolisation dans

Conception graphique : Alain Bitoune - Philippe Cordier / Impression : DGPA/PLM2

recherche réalisée par
l'Institut d'Aménagement
Régional
Université de la Méditerranée
Aix - Marseille III

pour

la Direction régionale
de l'Équipement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

et la Direction régionale de
l'Équipement
Languedoc-Roussillon

et

Plan Urbanisme
Construction Architecture
Direction Générale
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Construction

orientation et coordination

Jean-Claude JAGER
DRE PACA

Appui et suivi

Roland GOMEZ
PUCA

N°1 enjeux et définition de la métropolisation

Correspondant : Jean-Claude Jager, mail : jean-claude.jager@equipement.gouv.fr

N°2 métropolisation et dynamiques de peuplement : l'émergence de la métropole euro-méditerranéenne

Correspondant : François Moriconi-Ebrard, mail : fme@noos.fr

N°3 l'internationalisation des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°4 activités productives et développement économique des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°5 taille, centralité et attractivité des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°6 les mobilités et les échanges dans le processus de métropolisation

Correspondant : Xavier Godard, mail : xavier.godard@inrets.fr

N°7 métropolisation et développement social dans l'espace euro-méditerranéen

Correspondant : André Donzel, mail : xavier.donzel@msh.univ-aix.fr

N°8 l'habitat et les transformations des territoires

Correspondant : Philippe Méjean, mail : pmejean@wanadoo.fr

N°9 le tourisme et les loisirs dans la structuration des territoires métropolisés

Correspondant : Gérard Richez, mail : gerard.richez@univ-aix.fr

N°10 l'architecture des territoires métropolisés

Correspondant : René Borruéy, mail : rene.borruéy@wanadoo.fr

N°11 les centres anciens dans la structuration des territoires métropolisés

Correspondant : Denis Berthelot, mail : berthelot.dbme@wanadoo.fr

N°12 la gouvernance métropolitaine : l'évolution des pouvoirs politiques

Correspondant : Jérôme Dubois, mail : j.dubois.ia@wanadoo.fr

N°13 morphologie et gestion de l'étalement urbain

Correspondant : Roland Courtot, mail : courtot@msh.univ-aix.fr

N°14 les représentations graphiques et cartographiques de la métropolisation

Correspondant : François Moriconi-Ebrard, mail : fme@noos.fr

N°15 les représentations du projet des agglomérations

Correspondant : Michel Chiappero, mail : mchiappero@wanadoo.fr

N°16 identification des thèmes de recherche sur les questions liant mobilités et métropolisation

en Région Provence Alpes Côte d'Azur

Correspondant : Xavier Godard, mail : xavier.godard@inrets.fr

N°17 les dynamiques économiques de l'espace méditerranéen français

Correspondant : Ludovic Verre, mail : l.verre@aupa.asso.fr

Une montée en puissance des représentations territoriales

L'interrogation sur la façon dont les agglomérations représentent leur projet (ou tout au moins leur devenir) découle bien sûr de l'intérêt toujours renouvelé d'une comparaison, mais surtout du constat que nous vivons une période charnière dans le renouvellement et le développement des pratiques de représentation¹.

Plusieurs facteurs conditionnent l'évolution récente des représentations graphiques, autant en matière de production par les spécialistes « traditionnels » de la carte² qu'en matière d'urbanisme et aménagement.

L'analyse de la pratique actuelle du dessin en urbanisme et plus largement en aménagement du territoire en France³ nous permet de considérer **cinq facteurs de mutation récente et à venir du statut et du rôle de ces représentations.**

- Le premier facteur est lié à la généralisation actuelle de l'idée de projet dans notre société, dans toutes nos pensées et nos réflexes quotidiens et en particulier chez les professionnels de l'urbanisme.
- Un deuxième facteur est lié à la redistribution territoriale des responsabilités et des pouvoirs et donc une reconsidération souvent conséquente des connaissances utiles à leur exercice.
- La généralisation rapide des SIG et des logiciels tels que Mapinfo ou Illustrator a parallèlement constitué en l'espace de quelques années chez les professionnels traditionnels de la production graphique (cartographes, architectes) une véritable rupture dans la quantité de dessins réalisés et les modalités de leur production.

- La concertation et l'information autour des questions d'aménagement, qu'elles soient demandées par la population ou imposées par les procédures, ont suscité l'innovation en matière de supports graphiques.

- On assiste ainsi à notre sens à l'émergence d'un cinquième facteur de développement des représentations graphiques, celui de leur réinstrumentalisation, individuelle et collective, portée par :

- l'augmentation du niveau d'exigence sociale en matière d'explicitation des contenus, voire d'implication dans leur élaboration,
- la reconsidération des valeurs d'usage de ce langage,
- leur réintégration aux outils et méthodes de l'aménagement.

L'agglomération comme territoire d'expression des politiques publiques et d'un projet

De nombreuses politiques publiques en France, en l'espace de 10 ans, ont d'une part construit l'idée d'une nécessité d'approche à l'échelle des agglomérations et d'autre part suscité de nouvelles demandes de représentations graphiques par leur aspect fortement territorialisé.

Les politiques d'habitat avaient amorcé dans les années 80 l'obligation de programmer et localiser l'habitat social dans des « bassins d'habitat », développant ainsi la cartographie statistique à l'échelle départementale. Les politiques sectorielles qui suivirent dans les années 90 allaient confirmer le principe de leur territorialisation et la nécessité de représenter spatialement leur mise en œuvre : la politique de la ville renforcée en 1991 travaillant l'échelle du quartier,

1 On se référera utilement à l'ouvrage réalisé sous la direction de Bernard Debarbieux et Martin Vanier, « Ces territorialités qui se dessinent », synthèse de plusieurs séminaires Datar sur les représentations prospectives, 2002, Ed. de l'Aube/ Datar

2 Colloque « 30 ans de sémiologie graphique », 1997, www.cybergeo.presse.fr

3 Chiappero M., 2003, Le dessin d'urbanisme, de la carte au schéma-concept, Ed. du Certu, et Le dessin d'urbanisme de l'outil à la méthode, in Les figures du projet territorial, 2003, B. Debarbieux et S. Lardon (dir.), Ed. de l'Aube/ Datar.



la loi paysage en 1993 développant la prise en compte du paysage et donc son analyse et sa représentation, le traitement obligé des entrées de ville en 1995, le renforcement des Plans de déplacement urbain, ...etc.

La loi Solidarité et renouvellement urbains confirme à son tour en décembre 2001, à travers le double objectif d'énoncer le projet (à travers le *Projet d'aménagement et développement durable*) et de développer la concertation (dès le début de la procédure d'élaboration), l'exigence de représentation. Il est d'ailleurs significatif de constater que le *Guide des Schémas de cohérence territoriale* publié par le Ministère de l'équipement (fin 2001) consacrait plus du tiers de son contenu aux modalités de représentation du projet.

Par ailleurs l'analyse approfondie des représentations et des contextes de leur production en France nous interroge sur la façon d'aborder plusieurs questions

Méthode

La méthode de travail envisagée en premier lieu a consisté à recueillir des représentations dessinées et/ou images des projets de territoire des agglomérations au sein de l'espace communautaire euro-méditerranéen.

La France (Lyon, Aix-Marseille, Nice), l'Italie (Gênes, Rome) et l'Espagne (Barcelone, Bilbao et Valence) ont constitué une base de données (consultation d'ouvrages, revues, documents de planification, Cdroms, recherches de sites internet, ...). Le début des années 90 a été retenu comme période de départ du repérage documentaire.

Une sélection documentaire a été opérée sous forme de fiches de synthèse constituant un dossier biblio-iconographique.

- Chaque document identifié a fait l'objet de plusieurs indications.
- Un choix « d'extraits iconographiques » significatifs du document d'origine, dans l'idée de rendre compte des

Synthèse

L'analyse des documents permet de tirer plusieurs enseignements : sur les supports de diffusion des représentations, sur les types d'informations représentées, sur les modes d'énoncé iconiques, sur choix iconographiques, sur les grandes catégories d'énoncé des projets d'agglomération.

Quantité de documents et variété des supports de diffusion

Les sources utilisées dans la constitution du dossier biblio-iconographique procède de la consultation d'ouvrages, revues, atlas, documents de planification (plan régulateur, schéma directeur, ...), Cdroms, ou encore de la recherche de sites internet. Il est à noter l'exemple particulier de Barcelone, où l'on trouve une librairie consacrée à l'Aire métropolitaine barcelonaise située sur les Ramblas, en plein centre ville.

De grandes variations dans la représentation des grands schémas selon les agglomérations

Les documents ont été choisis pour leur contenu a priori prospectif, et font apparaître que le territoire fait l'objet, ou est le support, de **plusieurs grands types de représentation.**

centrales, comme : la cohérence des politiques sectorielles, le rapport entre court et long terme, la place de la règle dans la mise en œuvre du projet, la place de la négociation privé-public, le rôle de la concertation dans l'élaboration des politiques publiques.

Les modalités de représentation des projets d'agglomération et leur comparaison comme objet d'analyse. La démonstration de l'importance des représentations spatiales, de leur usage et de leur fonction en France a permis de poser l'hypothèse et l'intérêt d'une approche comparative entre pays voisins (Italie, Espagne). Une première étape de recherche sur les représentations ou plutôt sur le « donné à voir » a donc été proposée, permettant d'approcher ultérieurement leur rapport aux politiques publiques, aux dispositifs de leur production, à l'instrumentalisation qui en été faite.

documents les plus représentatifs d'un énoncé de projet d'agglomération (quand il est formulé).

- Une mise en contexte territorial et technique du document de référence, ou commentaire général sur la production graphique.
- Un exercice descriptif de l'image choisie, à travers 4 ou 5 qualificatifs, sans recherche de référence à une méthode disciplinaire unique et particulière (grille Bertin ou chorématique, esthétique graphique...), soit environ 80 termes de « première approche », posés « librement », et utilisés sans limites particulières.
- Pour chaque source référencée, un résumé explicatif est joint afin d'assurer une valorisation du document ou de la recherche.
- S'il y a lieu, des pistes de recherche sont indiquées.

Informations géographiques, carto-statistiques ou d'état des lieux : il s'agit de représentation d'informations thématiques que l'on retrouve dans la majorité des documents. Des différences notables semblent exister, notamment en Italie, (cf. Gênes) où les représentations du paysage ou du patrimoine bâti sont particulièrement élaborées (elles y sont déclinées à toutes échelles et avec grande précision).

- Dynamiques démographiques, économiques, environnementales, de déplacements : elles font aussi partie des représentations classiques de situations.
- Informations problématisées : elles sont dans plusieurs agglomérations considérées comme le préalable à révéler (les enjeux du territoire) pour entraîner l'intervention publique. On retrouve en particulier ces représentations en France, notamment à Lyon et Aix-Marseille. Elles s'inscrivent en général dans une démonstration de l'analyse au projet. Elles révèlent la fonction particulière du diagnostic et de son énoncé, qui semble peu mis en évidence dans les agglomérations espagnoles ou italiennes.

Précision de l'état futur: la représentation de l'état futur dans le mode avant/après est une approche (encore) systématique en Italie où les schémas directeurs vont jusqu'à représenter l'organisation future et les espaces publics de chaque quartier (Naples, Gênes). Les documents relatifs à l'agglomération de Rome tendent à montrer une recherche d'expression synthétique et originale de son projet.

Territoires à projets dans les territoires existants : Gênes ou Nice définissent leur projet global à travers plusieurs secteurs de projet clairement identifiés.

« Projets objets » d'agglomération... sans territoire: plusieurs villes et agglomérations développent des projets sans s'appuyer explicitement sur le territoire sur lesquels ils s'appuient malgré l'envergure des opérations, Guggenheim à Bilbao, Euroméditerranée à Marseille.

Visions prospectives : la recherche du flou, de l'intention générale, du concept, est développée notamment sur l'agglomération Lyonnaise, pouvant quasiment aller jusqu'au refus de représentation (Directive Territoriale d'Aménagement Marseille).

Variation des modes d'énoncé iconique

On constate à travers l'ensemble des productions graphiques de grandes variations dans les modes d'énoncé iconique, dans leur diversité mais aussi dans la liberté d'assemblage et d'association.

- Variation de types de documents : cartes, plans, schémas, photos, images symboliques ou métaphoriques.
- Variation dans les choix d'échelle de représentation : de l'objet au territoire aggloméré. Les agglomérations de Lyon ou de Barcelone sont particulièrement « libres » dans l'utilisation des différents modes d'énoncé et dans leur association, y compris dans les documents institutionnels, alors que d'autres agglomérations, par opposition (Bilbao, Valencia ou Gênes par exemple) semblent limiter leur usage.

Par ailleurs les différentes productions analysées font apparaître des modalités de représentation récurrentes, des modes de réflexion particuliers, ou encore des références singulières :

Pistes de recherche et d'action

La synthèse qui précède a essayé de poser quelques pistes d'organisation d'une réflexion sur les représentations inventoriées, essayant de lever l'écueil d'une grande diversité et de méthodes absentes ou rarement explicitées.

Plusieurs axes de recherche semblent pouvoir se dégager, et demandent évidemment à être nourries par des réflexions comparatives pouvant exister dans ce domaine. Gilles Novarina, dans son ouvrage *Plan et projet, l'urbanisme en France et en l'Italie (2003, Anthropos)*, nous donne quelques clés de compréhension à travers une analyse comparée de la production des schémas et plans directeurs d'agglomération. Bernard Debarbieux et Martin Vanier dans l'ouvrage collectif *Ces territorialités qui se dessinent, (2002, Groupe 7 Datar, Aube)* posent de nombreuses pistes de réflexion sur le thème de la représentation prospective. Ola Soderstrom avec son

Le rapport à la réalité (référence systématique au système euclidien), la prise en compte du contexte du territoire institutionnel de projet (Rome) ou la limitation de la représentation aux périmètres administratif (Naples- limitée à la ville, Lyon, Barcelone, Marseille)...

La légende nous informe sur plusieurs façons d'être et de faire : les certitudes, les méthodes de planification, les rapports à la contractualisation, la place de la stratégie (cf. fiches).

Des figures spécifiques : plusieurs agglomérations ont développé des figures particulières ou en référence à des « écoles de représentation », par chorèmes (Lyon), par schémas-concepts (Barcelone, Marseille, Lyon), ou encore utilisant les posters de représentation simultanée présentant sur un même document plusieurs images, plans et schémas (Lyon).

Quatre catégories d'énoncé des projets d'agglomération

Quatre grandes catégories d'énoncé de projets ressortent de l'analyse et permettent de poser des hypothèses sur la fonction des représentations dans les processus d'élaboration des projets et dans les méthodes.

- Représentations d'objets d'intervention : objets techniques tels que grandes infrastructures ou grands équipements, secteurs à projet, dont l'objectif est de cerner au plus près les territoires concernés, les acteurs, les partenaires, les échéances a priori à court terme.
- Représentations d'encadrement de l'occupation futur du sol : faisant appel à la certitude, à la prescription, à la gestion quotidienne.
- Représentations de positionnement stratégique : sous forme de schémas d'enjeux ou d'objectifs, pour lesquels la fonction implicite de la représentation domine.
- Représentations de marketing, utilisant les schémas-concepts et les métaphores dont la fonction principale est la mobilisation et l'adhésion à une idée et une ambition nouvelle, par la construction d'une représentation collective renouvelée et bien sûr positive...

ouvrage *Des images pour agir (2000, Payot)* explore à travers plusieurs exemples d'échelle urbaine le rôle de l'image dans le processus urbanistique.

Les situations et énoncés de projet d'agglomération, que nous avons commencé à poser, constituent un objet à notre sens particulier et plusieurs axes d'interrogation, permettant de poursuivre et amplifier les interrogations actuelles sur le sujet.

Il nous semble que **cinq questions pourraient faire l'objet d'un approfondissement avec des modalités (recherche, séminaire, échanges méditerranéens,...) restant à définir :**

1. Quelles sont les modalités d'instrumentalisation des représentations dessinées au cours du processus de projet ?